



Organisation
internationale
du Travail

METTRE EN PLACE DES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE AVEC L'OIT ENSEMBLE, CHANGEONS LA VIE DE MILLIONS DE TRAVAILLEURS INDEPENDANTS DANS L'ECONOMIE INFORMELLE

UNE POPULATION HETEROGENE QUI A UN ACCES RESTREINT A LA PROTECTION SOCIALE

Parmi ceux qui n'ont actuellement pas accès à une couverture sociale, beaucoup travaillent à leur compte ou relèvent d'autres catégories de travailleurs indépendants qui, pour la plupart, appartiennent à l'économie informelle.

Dans certains cas, les travailleurs indépendants font partie de l'économie formelle; ils déclarent leurs revenus et sont couverts par les droits du travail et de la sécurité sociale. Cependant, la grande majorité des travailleurs indépendants relèvent de l'économie informelle; ils ne sont pas déclarés, ne paient pas d'impôts et sont exclus des régimes de sécurité sociale existants.

Ces deux catégories de travailleurs indépendants ont difficilement accès à une protection sociale. Les travailleurs doivent par exemple s'acquitter de la totalité des cotisations sociales qui incombent aux employeurs et aux salariés, ce qui peut représenter une charge excessive au regard de leurs capacités contributives. En outre, il arrive que ces populations ne puissent pas accéder aux régimes d'assistance sociale destinés aux segments les plus pauvres de la société.

Pourtant, la protection sociale joue un rôle considérable pour les travailleurs indépendants. L'accès à la protection sociale permet également à un grand nombre d'entre eux de mettre leurs revenus à l'abri, garantissant ainsi la survie de leur entreprise. L'assurance-maladie leur permet de bénéficier d'un accès approprié aux soins médicaux et de préserver leur santé qui constitue souvent leur principal outil de productivité

UNE RECONNAISSANCE CROISSANTE DE L'IMPORTANCE D'INCLURE LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS DANS LE SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE

D'après les statistiques de l'OIT, les travailleurs indépendants représentent plus de 50 pour cent de la population active dans de nombreux pays en développement. Par conséquent, de nombreux Etats étendent progressivement la protection sociale aux travailleurs indépendants, soit par l'inclusion de ceux-ci dans les régimes de sécurité sociale préexistants, soit à travers l'émergence de nouveaux régimes.

Plusieurs pays (le Brésil, la France et l'Uruguay entre autres) ont encouragé l'extension de la couverture



sociale en simplifiant les procédures administratives et en facilitant notamment les cotisations de sécurité sociale et les impôts grâce à un versement unique. De tels mécanismes peuvent jouer un rôle de facilitateur déterminant pour la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle.

Récemment adoptée, la recommandation (n°204) concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015, complète la recommandation (n°202) sur les socles de protection sociale, 2012, dans la façon d'étendre la protection sociale aux travailleurs indépendants.

Le Programme phare mondial fournit un soutien technique aux mandants impliqués ou souhaitant s'engager dans l'élaboration d'initiatives novatrices permettant aux travailleurs indépendants de bénéficier d'une meilleure couverture sociale.

Le Programme facilitera le dialogue et l'échange des expériences nationales et internationales, apportera des conseils techniques fondés sur les normes de l'OIT et développera des connaissances de base afin de poursuivre l'extension de la protection sociale.

LE TEMOIGNAGE DE PHILIPPE, INSCRIT AU REGIME DE PROTECTION SOCIALE SIMPLIFIE POUR LES MICRO-ENTREPRISES EN FRANCE

“ J’ai 50 ans et je suis auto-entrepreneur dans le secteur de l’informatique. A mon âge, il serait difficile de trouver un emploi dans cette branche. Grâce au régime mis en œuvre en 2009 en France, j’ai pu développer une activité professionnelle sans être obligé de recourir au système d’assistance sociale.

Je paie mes impôts et mes cotisations sociales en fonction de mes revenus. En contrepartie, je peux bénéficier des services publics et de la protection sociale. Je continue aussi de cotiser via un fonds de pension; c’est pour cela qu’il était important pour moi de continuer à être partie de l’économie formelle.

”

DU DROIT A LA REALITE GRACE A VOTRE SOUTIEN

Forte d’un savoir-faire unique, l’OIT est reconnue pour sa capacité à soutenir les pays dans l’extension de la couverture sociale fondée sur les normes internationales de sécurité sociale.

Grâce à vous, nous pouvons accélérer la réalisation de socles de protection sociale pour des millions de personnes, tout en réalisant les Objectifs de développement durable.

Vous pouvez nous aider à:

- Faciliter la coopération Sud-Sud et le partage des connaissances.

100 000 USD par an

- Soutenir le développement et le partage des connaissances (sous forme d’études nationales ou de guides de bonnes pratiques par exemple) concernant l’extension de la protection sociale aux travailleurs indépendants

150 000 USD par an

- Soutenir l’extension de la couverture sociale aux travailleurs indépendants grâce à des conseils techniques pour l’adaptation des régimes de sécurité sociale existants ou la création de nouveaux régimes.

400 000 USD par pays

- Fournir des conseils techniques pour la simplification des procédures et des autres mesures.

150 000 USD par pays

- Développer des supports de formation et organiser des formations sur mesure concernant l’extension de la protection sociale aux travailleurs indépendants.

150 000 USD par an

QUEREMOS OUVIR AS SUAS ASPIRAÇÕES

En tant que donateur, vous recevrez des rapports réguliers sur les progrès effectués et vous avez accès aux activités du projet en cours, ainsi qu’aux indicateurs de performance.

Pour discuter plus amplement de vos objectifs et des façons d’améliorer la vie de millions de personnes, veuillez contacter:



Christina Behrendt,

Cheffe de l’unité des politiques sociales et normes,
Département de la protection sociale,
behrendt@ilo.org



Thibault van Langenhove,

Chargé de mission en protection sociale,
vanlangenhove@ilo.org

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE:

 <http://flagship.social-protection.org>



ET SUIVEZ-NOUS SUR:



www.facebook.com/SPplatform



www.twitter.com/soc_protection



www.youtube.com/user/Ilotv



www.linkedin.com/company/social-protection